

Politique de stationnement à Sainte-Pétronille ...

Sainte-Pétronille n'avait jamais statué sur un règlement sur le stationnement. Historiquement, les interventions personnelles et la tolérance venaient souvent à bout de certaines situations problématiques.

Au cours des dernières années, ce sont les agents de la SQ qui ont dénoncé leur impuissance à intervenir, faute de règlementation. Sans contrôle, on était régulièrement confronté à des problèmes de fluidité de la circulation dans quelques rues du Village.



Un diagnostic de la situation accompagné des premières orientations ont été déposés au caucus des élus en septembre 2015. Les recherches et discussions se sont prolongées jusqu'en avril dernier pour un règlement adopté en juin.

Depuis le 24 juin, de nouveaux panneaux limitent le stationnement aux espaces prévus dans les rues du village (périmètre urbain). À cette fin, de nouvelles cases ont été ajoutées dans les rues de l'Église, Laflamme et Gagnon à celles déjà présentes dans les rues Horatio-Walker et du Quai. Toutes ces cases complètent les espaces de stationnements hors-rue du Centre communautaire, de l'Église et du Quai bien identifiés dans le pamphlet "Sainte-Pétronille, ça se marche".

Nous croyons que cette première étape permettra une meilleure gestion du stationnement sur notre territoire en donnant les outils d'intervention aux agents de la Sûreté du Québec. Nous prévoyons la réévaluer après la première saison.

On permet ainsi l'accès au domaine public tout en maintenant la fluidité de la circulation et la sécurité des résidents et des piétons.

Harold Noël, maire

P.S.: Le règlement officiel est disponible sur le portail de la Municipalité.

Des changements dans l'émission des permis...

Depuis le 29 juin dernier, les permis municipaux de cinq Municipalités de l'île sont émis indépendamment des certificats d'autorisation du Ministère de la Culture.

Cette nouvelle pratique met fin à une entente informelle entre la MRC et le MCC qui avait pour but de faciliter la gestion des autorisations. Avec le temps, les délais d'analyse, les décisions contradictoires et surtout l'absence de collaboration du MCC avec le Service d'inspection de la MRC ont justifié cette décision.

Pourtant, tous les espoirs étaient permis suite à la réforme de la Loi, la consultation publique et le dépôt d'un Plan de conservation. Le conseil des Maires y avait présenté un mémoire dans lequel il décrivait la situation et proposait des solutions.

Au cours des derniers mois, le nombre de dénonciations s'est accru. Certaines décisions discrétionnaires, permises par la Loi mais en opposition avec notre règlementation municipale, ont suscité bien des discussions.

EN VRAC...

BACS À ORDURES

Afin d'éviter la propagation de mauvaises odeurs, nous sollicitons votre collaboration afin d'enlever votre bac à ordures du bord du chemin après la cueillette.

CHIENS

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi 9 h à 12 h 13 h à 16 h

Mercredi 13 h 30 à 16 h

(en soirée sur rendez-vous)

Jeudi 9 h à 12 h

13 h 00 à 16 h 00

3, chemin de l'Église Sainte-Pétronille GOA 4C0

Tél.: 418 828-2270 Fax: 418 828-1364

Courriel: ste-petronille@qc.aira.com

L'urbanisme est une compétence municipale, c'est le reflet de notre identité: Sainte-Pétronille, comme les autres municipalités de l'Île, a sa propre signature architecturale. L'intégrité de nos règlementations, basées sur des normes claires, doit être protégée.

Pour toutes ces raisons, votre prochain permis municipal vous sera délivré aussitôt l'analyse complétée par les inspecteurs de la MRC. Il sera accompagné d'une note vous informant d'attendre l'autorisation du MCC avant d'entreprendre vos travaux.

Dans l'attente d'une rencontre avec le MCC, nous continuons à travailler sur une nouvelle règlementation d'urbanisme plus uniforme entre les municipalités. On espère ainsi le rapatriement de la gestion des permis par notre service d'inspection et la diminution de la délinquance.

Harold Noël, Maire

Bibliothèque la Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de juillet

Pour les adultes :

- L'amant japonais, de Isabelle Allende
- Purity, de Jonathan Franzen
- Sans nouvelle de toi, de Joy Fielding

Pour les jeunes :

- Ma nouvelle meilleure amie, de Meredith Badger
- Ce soir, on danse!, de Thalia Kalkipsakis
- Splat fait de beaux rêves, de Rob Scotton
- Splat fait du sport avec son papa, de Rob Scotton
- Splat et Harry Souris amis pour la vie!, de Rob Scotton
- J'apprends à lire : Trouver Doris (Un océan de couleurs)
- " ": Zootapia (Super animaux)
- Adèle un talent monstre, de Mr. Tan et Miss Prickl
- Bone Le Seigneur des marches de l'est, de Jeff Smith

Merci

Merci à mesdames Lison Berthiaume, Johanne Mongeau et Anne Leahy pour les dons de livres à la Bibliothèque.

Rotation d'été

Depuis le 18 juillet, des centaines de nouveaux titres sont apparus dans les rayons avec la rotation trimestrielle du Réseau Biblio. Venez faire provision de livres pour vos vacances d'été.

Bénévoles

La Bibliothèque recherche toujours de nouveaux bénévoles pour joindre les rangs de l'équipe actuelle. Si vous souhaitez offrir quelques heures par mois et collaborer avec des gens dynamiques dans un milieu stimulant, amical et ouvert, vous êtes les bienvenus. Contactez Lise Paquet au 418 828-2631.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

Avis Public

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulé par M Lew Price (lot # 151), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R7 S2.

Cette demande a pour but de permettre l'agrandissement de la maison à l'arrière. L'agrandissement occuperait davantage que le ¾ de mur arrière et donnerait aucun retrait de mur latéral.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 4 juillet 2016, à 20 heures à la Mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande et, par la suite, le Conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 6e jour de juillet deux mille seize.

Jean-François Labbé Directeur général/secrétaire-trésorier



Pour votre système d'alarme

En raison de la renumérotation civique sur le chemin Royal, vous devez aviser votre centrale de votre nouvelle adresse afin que les services d'urgences se rendent au bon endroit en cas d'alarme.



Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **5 août 2016**.